

Tom Dumoulin lance la 1ère franchise de vélos électriques

Conquis par le vélo électrique lors d'une balade, Tom Dumoulin lance en 2012, après plusieurs mois d'études, de recherches et de tests, sa propre marque de vélos à assistance électrique : Tomybike. Chemin faisant, ses vélos électriques, parmi les plus performants du marché, séduisent tous les profils de cyclistes grâce à leur excellent rapport qualité/prix.

Convaincu des beaux jours du vélo électrique, Tom Dumoulin décide de lancer France VEL, la 1ère franchise française de véhicules électriques légers et inaugurer le jeudi 5 juin, à Marseille, son magasin pilote.



France VEL : enfin un réseau français pour acheter et entretenir son vélo, son scooter ou sa trottinette électrique !

Si l'Observatoire du Cycle a annoncé début avril un marché en baisse générale en France en 2013, les ventes de vélos à assistance électrique (VAE) poursuivent quant à eux, leur croissance dynamique. Sur les 2 785 3000 vélos vendus l'année dernière, 56 600 sont électriques, soit une hausse de 17,5% par rapport à 2012.



Depuis sa création en mars 2012, la société France Vel fabrique et distribue, via la vente en ligne, les vélos de sa marque Tomybike avec pour objectif d'offrir des vélos électriques de très grande qualité, dotés des meilleures performances, à prix raisonnables.

Plébiscitée par les utilisateurs et les médias (Auto Plus, Notre Temps, Track and News, Var Matin, France 3, Sénior Actu, etc.), France VEL poursuit sa

route avec un nouveau cap : développer le premier réseau national de vente et entretien de véhicules légers électriques.

Un 1^{er} magasin pilote à Marseille, des opportunités de marché

Installé dans le Var, Tom Dumoulin a choisi d'implanter son magasin pilote à Marseille, une ville où il fait bon se déplacer en vélo, tant pour sds déplacements urbains domicile/travail que pour des balades en bord de mer.





Tom Dumoulin, souligne :

Contrairement à nos voisins européens, nous n'avons pas encore développé l'utilisation du vélo électrique. Il est pourtant un moyen de déplacement extraordinaire. En ville, il remplace facilement une voiture tout en facilitant le stationnement et en contribuant à réduire l'encombrement routier et la pollution. De plus, il permet à tous, sportifs ou non sportifs, jeunes ou seniors de savourer les plaisirs du vélo sans effort !



L'entrepreneur ne manque pas d'ailleurs de rappeler que de nombreuses collectivités territoriales subventionnent l'achat d'un vélo électrique, certaines jusqu'à 30% du prix d'achat*. Il ajoute,

Le vélo électrique devrait également profiter des mesures du Plan National Vélo. Ce plan prévoit en effet, entre autres, de renforcer la sécurité sur l'espace public, de développer les infrastructures ou encore d'initier une indemnité kilométrique pour les salariés se déplaçant à vélo.

Pour répondre aux attentes et aux nouveaux besoins des cyclistes, les boutiques France VEL proposeront à la vente une gamme complète de vélos à assistance électrique, scooters électriques fabriqués en France et trottinettes électriques et de services entretien/après-vente.

Agenda

Le magasin pilote de la franchise France VEL sera inauguré le jeudi 5 juin, 116 boulevard de la Libération.

*quelques exemples de subventions : <http://www.tomy-bike.fr/content/19-subvention-pour-l-achat-d-un-velo-electrique-velo-electrique-velo-a-assistance-electrique-tomybike>

Pour en savoir plus

Site web : www.tomybike.fr

Contact presse

Tom Dumoulin

Mail : tom.dumoulin@francevel.fr

Tél. 04 22 14 02 38